



COMPTE- RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AEP

23 janvier 2015

AGENDA :

- 1 - Rapport moral**
- 2 - Rapport d'activités 2014**
- 3 - Rapport financier 2014**
- 4 - Election du tiers sortant**
- 5 – Questions/ réponses**

Préambule :

Tous nos remerciements à Mr le Maire Ronan LOAS qui, ce soir, est présent parmi nous.

(48 adhérents sont présents et 14 procurations ont été remises. Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 17h40.)

1 – RAPPORT MORAL

Je vous rappelle que les missions de l'AEP sont la défense du cadre de vie, la protection de l'environnement et le développement des activités pour FORT BLOQUE et les villages environnants. 4 axes principaux sont privilégiés :

- Le suivi de l'aménagement urbain du FORT BLOQUE et des villages environnants,
- La défense des espaces naturels qui sont notre patrimoine,
- La défense de notre patrimoine marin, la faune et la flore sous-marine et nos plages, atouts très importants pour le tourisme,
- Le respect des lois environnementales.

Notre association compte 94 familles adhérentes

L'AEP n'a pas de pouvoir de décision mais se veut un interlocuteur entre les habitants et les élus.

Cette année a vu un changement de municipalité et nous avons bien noté que, lors de la réunion de quartier et lors des vœux du Maire, des projets étaient en cours pour mettre en valeur le FORT BLOQUE.

Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Je tiens à rappeler que notre association se veut indépendante et ne sollicite aucune subvention de la Mairie.

Plus nous serons nombreux dans l'association, plus les suggestions d'améliorations seront nombreuses et plus nous pourrons influencer sur les décisions .Notre but pour 2015 est d'atteindre les 100 adhérents

Il manque beaucoup de choses à FORT BLOQUE pour rendre ce lieu encore plus attrayant tout en conservant son authenticité.

A nous de faire en sorte d'être constructifs.

La pérennité d'une association n'est assurée que si un renouvellement de ses membres est continu, il est donc important d'accueillir des nouveaux au sein du bureau .

2 - RAPPORT D'ACTIVITES : Bilan de l'année 2014

Réalisations :

- Remise en état des marquages au sol sur la voirie :Les passages piétons en particulier ont fait l'objet d'une remise en peinture.
- Nettoyage du blockhaus et pose d'une peinture d'apprêt
- Pare-vue (retour) devant la porte des wc
- Panneau indicateur pour le village de ST ADRIEN. Ce panneau était demandé depuis 4 ans.
- Mesure des vitesses sur le Boulevard de l'Océan : Un enregistrement des vitesses a été fait le 19 juin 2014, sur toute une journée .Cet enregistrement s'est fait sur le boulevard de l'Océan à hauteur du parking du bar les « Tamaris ». La vitesse moyenne a été de 34km/H

(2705 véhicules dans un sens et 2930 dans l'autre sens ont été contrôlés .)

Dans l'ensemble la vitesse est assez bien respectée , mais bien sûr il

Il y a toujours des « incivilités »

- Pré-nettoyage de la place « GUENO »

La Mairie avait déjà dû intervenir au mois d'Août 2014 pour faire éliminer le tas de gravats. Il reste encore du nettoyage à faire

- L'Accès au parking du salon de coiffure va être finalisé ces jours-ci
- Mise en place d'un double sens sur 20m Allée des Corvettes et installation d'un îlot directionnel.
- Nettoyage des fossés et des bas cotés sur la route PLOEMEUR/FORT BLOQUE.

Les projets :

- Fresques sur 3 côtés du blockhaus : *le conseil municipal a validé le projet. L'artiste peintre n'est pas rémunérée pour ce travail, seules les fournitures sont prises en charge par la municipalité. L'AEP indemniserait l'artiste. Les conditions météo vont guider la réalisation des travaux.*
- Aménagement de la place « Gueno », clarification de la notion de « Commun de village ». *La commune ne peut intervenir tant que la situation n'est pas réglée. Une étude juridique est en cours.*
- Une journée citoyenne pour remettre en place les galets (projetés l'hiver dernier, sur le chemin des Douaniers).

La mairie apportera son concours, par le prêt de matériel (principalement des brouettes). Cette opération est envisagée au début du printemps ou avant, si les conditions climatiques s'y prêtent.

Le maire nous informe que 58 000 € ont été budgétés à titre prévisionnel pour parer à d'éventuels dégâts cet hiver.

Le traitement des mauvaises odeurs dans le port a fait l'objet de travaux l'été dernier par le déversement de « kaolin », mais ceci n'est qu'une solution temporaire

Une étude pour une vision à long terme de la protection du trait de côte est nécessaire . Le coût d'une telle étude est de l'ordre du million d'euros.

- Mise en place d'un règlement pour le stationnement des camping-cars en dehors du front de mer.
Un arrêté municipal va être émis.
- Subvention à l'association « Chapelle St JUDE » dans le cadre de la sauvegarde de notre patrimoine.

L' AEP fera un don de 150€

Un chemin des chapelles et des mégalithes sera mis en place avant l' été par les services de la Mairie

- Mise en place d'un arrêt de bus route de Ploëmeur à hauteur de Kergoël.

La SAFER a donné son accord pour l'achat de terre agricole. Le projet a été approuvé en conseil municipal. Les travaux devraient démarrer prochainement.

- Réflexion en cours pour la création d'un comité de lecture.
Mme Solveigh Lecoze et Emmanuelle Raoul ont présenté leur projet .Une première réunion est programmée rapidement le 3 Mars 2015 à 15h au bar les Tamaris. Les personnes qui se sont manifestées en fin de séance vont être contactées.

3- BILAN FINANCIER

Le bilan financier a été présenté par E Raoul et approuvé à l'unanimité

4- ELECTION DU TIERS SORTANT

Joseph Le Strat et Pierre Gourvitz sont réélus à l'unanimité. Le nouveau bureau sera annoncé très rapidement

5- QUESTIONS /REPONSES

Question : Que devient le terrain de tennis ?

Réponse : Le terrain n'est plus, ni entretenu ,ni surveillé. Le problème qui se pose est de trouver un ou une responsable qui prenne en charge la gestion de ce terrain, après seulement il pourrait être envisagé une remise en état mais il faut être conscient que cela coûte cher

Q - Qui a la charge de l'entretien du sentier entre le tennis et le parking au bout de l'Allée de l'Étang :

Un arbre menace de tomber

R - Si le terrain est privé, l'entretien est à la charge du propriétaire sinon voir avec les services techniques.

Q- Le transformateur et son environnement, sur la route du Courégant, est dans un piteux état. Qui a la responsabilité de son entretien ?

R-L' AEP enverra un courrier à la Mairie pour qu' elle intervienne auprès d'ERDF.

Q- Qu'en est- il du réaménagement de la place des Goémoniers ?

R- (du Maire)Nous souhaitons que cette place soit réaménagée pour faire place à des jeux pour enfants et que les sanitaires soient complètement modifiés pour faire place à un ensemble toilettes , douches , local de stockage et de réunion ainsi qu'un « vidoir » pour les eaux usées des camping cars . Ceci afin de répondre à toutes les activités de plage et aux besoins du tourisme. Compte tenu du coût, cela ne peut pas être fait tout de suite, mais nous y réfléchissons.

Q - Ramassage des galets.Peut- on refixer les panneaux d'interdiction ?

R - Envoyer un courrier à la Mairie

DIVERS

- **Pose d' un DAB** (distributeur automatique de billets) : Des courriers ont été envoyés aux différentes banques par la Mairie . Pour le moment une seule a répondu sans s'engager. Nous vous tiendrons informé de l' évolution du dossier.

- École **René Guy CADOU**

Ce dossier est suivi de très près par la MAIRIE mais le maintien de cette école n'est pas de sa responsabilité. Tout sera fait cependant pour convaincre le rectorat de la conserver.

- Remplacement des conduites d'eau potable.

Les travaux ont démarré sur la route de Ploëmeur à Fort Bloqué (Départementale 162) et vont durer plusieurs semaines.

- Pose de bancs en front de mer.

Un programme est en cours pour la rénovation de certains bancs et la pose de bancs additionnels.